

Créer une **culture des talents** : par où commencer?

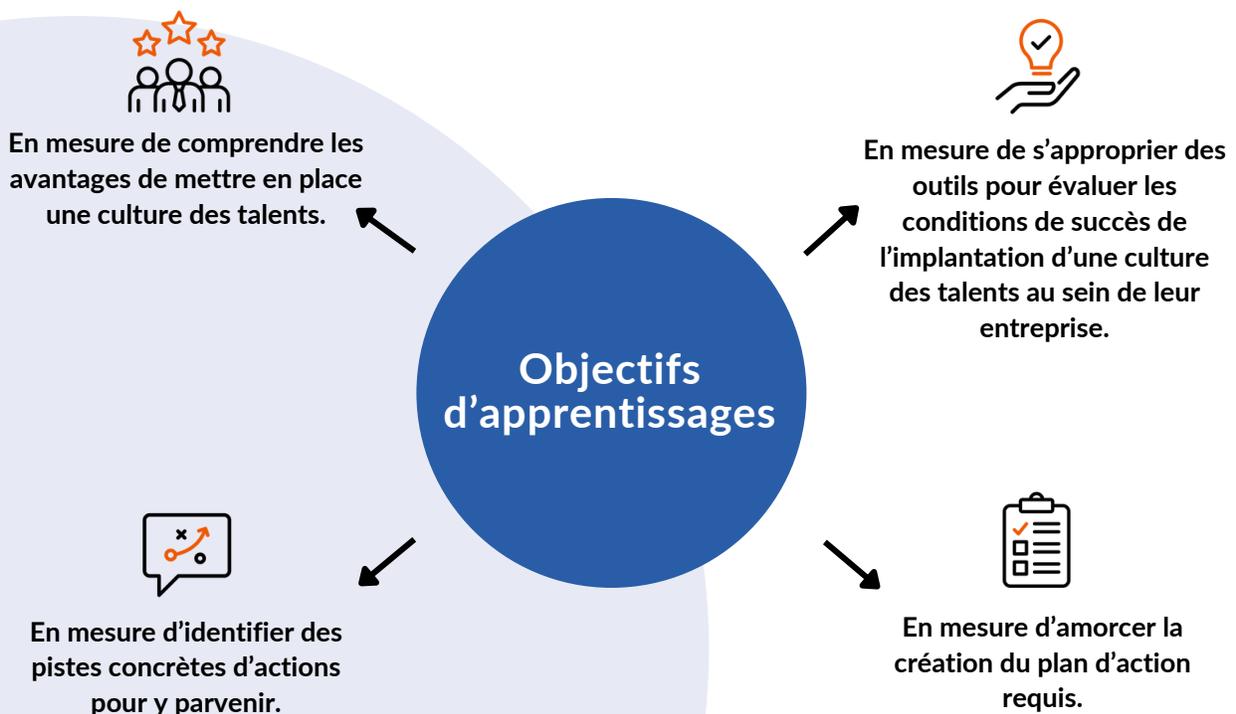
Dans un contexte de rareté des ressources, la bonne gestion des talents devient un avantage concurrentiel incontournable. Elle contribue à attirer les personnes moins expérimentées et à retenir les plus performantes.

Une culture de gestion des talents mène à l'innovation, à une meilleure planification et à une performance d'entreprise améliorée. L'objectif ultime de l'implantation d'une démarche de gestion de talents est donc de disposer des meilleures ressources au moment où l'organisation en a besoin.

Comment mettre en œuvre une culture de gestion et de développement des talents en adéquation avec les objectifs de l'entreprise? Quelles sont les étapes et les conditions de succès? Cette formation qui lie stratégie d'entreprise et stratégie RH vous permettra d'auto-diagnostiquer vos besoins et mettre en place un plan d'action pour y parvenir.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation, les participants seront:



Créer une **culture des talents** : par où commencer?

Contenu qui sera abordé: plan de cours et exercices

- Qu'est-ce que l'implantation d'une culture des talents et pourquoi le faire?
- Les étapes pour l'implantation d'une culture des talents, arrimée aux objectifs de l'entreprise
 - Les conditions de succès pour identifier et développer le talent
 - Les questions à se poser qui permettent de structurer la gestion des talents autour de la vision d'entreprise
 - Réflexion pour développer la capacité des leaders à gérer le talent et responsabiliser les employés
 - Comment intégrer le développement des compétences dans le cadre stratégique
 - Comment mesurer les résultats d'une gestion des talents optimales
- Survol des actions de développement organisationnel qui appuient la mise en application du plan stratégique RH
- Conseils et rappels pour gérer le changement et diminuer les risques

Participants visés

Professionnels en RH et haute direction

Formateurs



Marie-Josée Carmel, CRHA
Associée et cheffe de
pratique développement
du potentiel



David Lampron, CRHA
Associé et chef de
pratique de la fonction
ressources humaines



Laurie-Anne Foucault, CRHA
Consultante RH et cheffe de
pratique rémunération